

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 20 mars 2024

9. Réponse à l'interpellation PVN (C. Voisard) « Notre réseau électrique local est-il prêt pour la transition énergétique ? » (K. Michel)

Le Conseil municipal de La Neuveville remercie les Vert-e-s pour son intervention qui donne la possibilité aux Autorités de donner des informations quant à la situation actuelle.

En préambule, comme l'ont exposé les Verts-e-s, il est crucial de souligner que la Commune de La Neuveville s'inscrit pleinement dans la transition énergétique prometteuse, caractérisée par l'essor des installations photovoltaïques, par la multiplication tant publique que privée de bornes de recharge pour les véhicules électriques, ainsi que par le remplacement progressif des systèmes de chauffage utilisant des énergies fossiles par des pompes à chaleur.

Cela étant affirmé, nous sommes en mesure de répondre aux questions posées :

Question 1 : Le réseau local est-il actuellement à même de supporter les pics de puissance, dans les deux sens, en fonction du développement des technologies précitées, et le sera-t-il à court ou moyen terme ?

Réponse :

Actuellement, le réseau local est apte à supporter les pics de puissance grâce aux installations déjà opérationnelles. À l'avenir, cette capacité sera maintenue à condition que nous continuions à développer le réseau en accord avec la demande croissante. Il est essentiel de rester proactifs dans l'expansion de nos infrastructures pour garantir une adaptabilité continue.

Question 2 : Si tel n'est pas, ou pas totalement le cas, quelles pistes envisage-t-il pour optimiser et renforcer le réseau local ?

Réponse :

Si le réseau présente des lacunes, la piste envisagée pour optimiser sa performance serait une répartition efficace des installations à travers les différentes stations existantes. Cette approche permettra une régulation plus précise du réseau, assurant ainsi son renforcement et son optimisation.

Question 3 : Si des investissements importants s'avèrent nécessaires, existe-t-il une estimation des montants et du calendrier de réalisation ?

Réponse :

Actuellement, nous ne disposons pas d'estimations spécifiques, car les besoins en investissements dépendront des futures installations et des évolutions technologiques. De même, le calendrier de réalisation sera déterminé en fonction des développements à venir, assurant ainsi une planification appropriée en temps voulu.

La capacité actuelle du réseau local à gérer les pics de puissance est assurée par les installations existantes. Pour maintenir cette efficacité à l'avenir, il sera impératif de développer le réseau en fonction de la demande croissante. En cas de nécessité d'optimisation, la répartition stratégique des installations entre les stations existantes est envisagée. Pour les investissements nécessaires, aucune estimation précise n'est disponible actuellement, car cela dépendra des évolutions technologiques futures. De même, le calendrier de réalisation sera défini en fonction des besoins émergents. Nous nous engageons à assurer la robustesse et l'efficacité continues de notre réseau local.

CONSEIL MUNICIPAL